

# *l'Anti*capitaliste

n°730 | 21 novembre 2024 | 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE



## ZOOM

Licenciements. À Vencorex, on lutte contre les licenciements !

Page 3

## INTERNATIONAL

Palestine. La politique génocidaire de l'État israélien contestée à Paris

Page 4

## ARGUMENTS

Une Coalition féministe pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles

Page 5

## CHAMP LIBRE

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles : entretien avec Maria de Anticapitalistas.

Page 8

## Édito

### Quand le Sénat rêve de nous faire travailler plus... encore!

Par ALEX BACHMAN

À la faveur de l'examen du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) qui a débuté lundi 18 novembre au Sénat, la droite sénatoriale a dégainé une proposition choc. Face à « l'enjeu de l'autonomie et du vieillissement », il faudrait imposer aux salariéEs du public comme du privé une nouvelle « contribution » de sept heures de travail supplémentaires par an, non payées, gratuites, en plus du lundi de Pentecôte imposé en 2004. Comme le dit le ministre du Budget, un certain Laurent Saint-Martin, « tout ce qui permet à notre pays de montrer qu'on peut travailler davantage pour participer à l'effort de redressement va dans le bon sens ».

Bon sang, mais c'est bien sûr, pourquoi aller chercher l'argent dans les exonérations de cotisations sociales patronales, les aides diverses aux entreprises, de l'ordre de 20 milliards par an, ou la fraude fiscale estimée à au moins 80 milliards par les syndicats des finances publiques ? Pourquoi aller chercher dans les poches des plus riches, alors que l'on peut faire celles de toutes celles et ceux qui galèrent à boucler leurs fins de mois ? Le cynisme du personnel politique de la bourgeoisie est sans limite. Mais il y a un problème : échaudé par les revers subis à l'Assemblée lors du passage en première lecture du PLFSS, inquiet des mobilisations sociales contre les fermetures d'usines, des appels à la grève du 5 décembre et de la mobilisation du secteur agricole contre l'accord de libre-échange UE-Mercosur, Barnier n'est pas très enthousiaste. Le rêve du patronat de faire encore travailler gratuitement les salariéEs un jour de plus n'enthousiasme visiblement pas un gouvernement aux abois, sans majorité, illégitime, qui tremble que la situation sociale puisse s'embraser. Tous et toutes ensemble, salariéEs du public et du privé chômeurEs et retraitéEs, il est temps de passer à l'offensive pour réclamer le partage des richesses et du temps de travail pour produire autrement sans polluer !

### Bien dit

On est en train de remplacer tous les postes au sein de la crèche. C'est des métiers féminisés en majorité. On est sur des grilles sur la filière médico-sociale qui sont les plus basses. Nous, ce qu'on demande, c'est d'aligner les grilles pour qu'il y ait une égalité homme-femme. C'est des métiers difficiles.

CAMILLE, CGT, lors de la journée de mobilisation des crèches le 19 novembre 2024.

## À la Une

CASSE SOCIALE, FÉMINISME, ÉCOLOGIE

# C'est l'heure de la contre-offensive!

Avec la complicité de Le Pen et du RN, le gouvernement Barnier engage une nouvelle étape dans la casse sociale : augmentation des impôts, gel des salaires, menace sur les jours fériés et les revenus sociaux, attaques en tout genre contre la fonction publique ! Et la curée ne s'arrête pas là...

Avec la bénédiction du gouvernement, le patronat s'est engagé dans une nouvelle vague massive de licenciements.

### Licenciements

Depuis le début de l'année, pas moins de 180 plans de licenciements ont entraîné 150 000 suppressions d'emplois. Ils sont le plus souvent portés par de gros groupes, dont les profits explosent, comme Auchan, Michelin, MA France, Valéo, Renault, Sanofi, GE Vernola, Airbus, Nexity ou Vencorex ! Face aux patrons qui, après avoir pris l'argent public, s'en vont, les travailleurEs s'organisent pour préserver leur outil de travail. La question de la reconversion des emplois doit se poser pour produire autrement, moins, avec moins de déchets et de pollution, en fonction des besoins de la population et de l'urgence écologique et non des profits (voir pages 3 et 6).

### Fonction publique menacée, salaires réels en baisse, pauvreté aggravée

Dans les entreprises publiques, la privatisation se poursuit, comme à la RATP où Pécresse a commencé le saucissonnage de l'entreprise, en concédant de premières lignes de bus à de grands groupes privés. À la SNCF, c'est la filière fret qui doit être démantelée au 1<sup>er</sup> janvier 2025, afin de pouvoir être privatisée ! Si les profits et les licenciements explosent, les salaires sont en berne. En 2022, les salariéEs du



PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB

privé ont perdu 1% de pouvoir d'achat, puis 0,8% en 2023, et selon l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) il faut s'attendre à une nouvelle baisse en 2025. La fonction publique est particulièrement concernée, avec un gel désormais perpétuel du point d'indice, dont les effets vont être aggravés par la suppression annoncée de la Gipa (garantie individuelle du pouvoir d'achat). Cerise sur le gâteau, l'annonce gouvernementale des 3 jours de carence et de la diminution du remboursement des arrêts maladie.

Les réformes successives de l'assurance chômage et des retraites n'ont fait qu'aggraver la situation des plus précaires. Selon le rapport du Secours catholique rendu public le 14 novembre, « la réforme de l'assurance chômage a fait basculer une partie

des chômeurs vers l'inactivité, comme les jeunes actifs ». En France, le taux de non-recours au RSA atteint 36% en 2023, soit dix points de plus qu'en 2010. Les premières victimes de ces politiques de démantèlement de la protection sociale et des services publics, ce sont les plus pauvres, et parmi eux les femmes sont majoritaires. Toujours d'après le rapport du Secours catholique, « les femmes sont les premières victimes de la pauvreté. Elles représentent 57% des personnes rencontrées ».

### La résistance s'organise!

Dans le contexte de violence sociale, il y a donc encore plus de raisons de manifester à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes. Les manifestations s'organisent le samedi 23 novembre, pour réclamer une loi-cadre contre les

violences sexistes et sexuelles (voir page 5).

Sur le front des licenciements, la résistance s'organise. À Cholet, Clermont ou Pont-de-Clair, grèves et manifestations se sont mises en place sur les sites concernés, avec des mobilisations qui ont permis des convergences entre les entreprises en lutte. La journée nationale appelée par la CGT le 12 décembre peut permettre d'unifier ces luttes.

Dans la SNCF, un premier appel à la grève est lancé pour le 22 novembre, avec dans la foulée un préavis de grève reconductible à partir du 11 décembre. Dans la fonction publique, une large intersyndicale appelle à une journée de grève le 5 décembre. Le mois de décembre nous offre la possibilité de faire converger les colères, car on est plus forts lorsqu'on est plus nombreux ! Dans les Antilles, les marches contre la vie chère sont aussi une bataille de l'ensemble des travailleurEs.

Tous les possibles sont ouverts, car jamais un gouvernement de la V<sup>e</sup> République n'a été aussi faible que celui de Barnier et jamais aucun président de la République n'aura été aussi désavoué que Macron. Après le puissant mouvement de lutte contre la retraite à 64 ans, puis la constitution et le succès du NFP, c'est maintenant dans la rue que va se jouer notre combat contre la casse sociale et tous les grands projets inutiles de la course aux profits.

La rédaction



## Acturama

### LES PERSONNELS DE L'HÔPITAL BEAUJON EN GRÈVE DEPUIS CINQ SEMAINES

Depuis, le 14 octobre les personnels de l'hôpital Beaujon sont en grève illimitée pour réclamer dans les 28 services que compte l'hôpital le matériel nécessaire qui manque, les bras nécessaires qui manquent et la fin de la mobilité subie entre les services. S'occuper des patientEs dans de bonnes conditions, faire son métier de soignantE... C'est ce que réclament les personnels depuis cinq semaines ! Un exemple à suivre pour porter la bagarre plus haut ! Total soutien ! © NPA

# SOCIAL À Vencorex, on lutte contre les licenciements!

Lundi 18 novembre, Philippe Poutou était à Vencorex en Isère pour soutenir les salariéEs en grève depuis plusieurs semaines. Après le placement en redressement judiciaire, un seul repreneur s'est présenté qui ne reprendrait que 25 des plus de 450 salariéEs de l'entreprise.

En réalité, ce sont plusieurs milliers d'emplois qui sont menacés. En effet, Vencorex assure l'approvisionnement d'autres entreprises de la plateforme chimique de Pont-de-Claix et de Jarrie ainsi que des services divers. Ce sont donc d'autres usines qui sont menacées de fermetures, au moins partielles. Et les emplois induits sont menacés. Les éluEs syndicaux de l'entreprise avaient alerté depuis plusieurs années sur les choix de gestion qui ont conduit à ce plan de licenciements.



NPA-L'ANTICAPITALISTE

## Auto-organisation

Aujourd'hui, les salariéEs sont en grève et présentEs jour et nuit devant l'entrée de l'usine. Ce sont elles/eux qui assurent la sécurité du site. Elles et ils démontrent encore une fois la responsabilité dont font preuve les travailleurEs dans la gestion des outils de production y compris les plus dangereux, contrairement aux patrons pour lesquels la sécurité des salariéEs et des riverains vient après leurs profits!

La cantine est auto-organisée pour assurer des dizaines de repas plusieurs fois par jour. Les journalistes, les soutiens, les personnalités syndicales (comme Sophie Binet) et politiques sont accueillies pour débattre et donner de la visibilité à la lutte.

## La fermeture de Vencorex n'arrêtera pas la pollution... au contraire

La plateforme chimique est malheureusement connue pour être

l'une des sources de pollution majeure des nappes phréatiques de la région grenobloise. La question de la protection de la santé des salariéEs, des habitantEs et de la nature est donc posée. Mais licencier les salariéEs de Vencorex ne résoudra pas ces problèmes, au contraire. En effet, la fermeture de l'usine va conduire les autres entreprises à s'approvisionner, notamment pour des produits chimiques dangereux, par train ou par camion jusqu'en Pologne

au lieu de tuyaux sécurisés de quelques kilomètres. De plus, le plan de prévention qui concerne toute cette zone industrielle à haut risque serait mis à mal par le départ de Vencorex.

## Construire un large soutien aux travailleurEs en lutte

À Vencorex comme à Michelin, la question de la dangerosité et de l'utilité de la production ne peut être ignorée. C'est aux salariéEs et à la population de décider et d'imposer des choix qui respectent nos vies et la planète. Les fermetures d'usines, les suppressions d'emplois ne bénéficient qu'aux actionnaires qui empochent les dividendes, abandonnent les sites pollués et précipitent des milliers de personnes dans la précarité et la pauvreté. Philippe Poutou et les militantEs du NPA38 ont apporté tout leur soutien à la lutte des salariéEs de Vencorex. Nous espérons que la venue de notre porte-parole, relayée par les médias locaux, donnera un peu de visibilité à ce combat. Par ailleurs, localement comme nationalement, nous souhaitons qu'un large arc de forces du champ social et politique se constitue pour soutenir les travailleurEs concernéEs par ces catastrophes sociales. Nous avons le devoir d'avancer des réponses politiques unitaires face aux licenciements, pour que les salariéEs reprennent la main face aux attaques du patronat et du gouvernement.

**CorrespondantEs**

## No comment

*Au travail avec le président Javier Milei. Nous allons renforcer la coopération entre l'Argentine et la France, en matière d'économie, de défense et d'innovation. Avant le G20, le dialogue que nous poursuivons est important pour la relation entre l'Europe et l'Amérique latine.*

EMMANUEL MACRON, X, le 18 novembre 2024... Dans la série, Emmanuel Macron sait choisir ses amis.

## Agenda

**Judi 21 novembre, réunion publique avec Philippe Poutou, Bayonne/Baiona (64).** À 18h, au Gaztetxe Zizpa, 7, quai de Lesseps, 64100 Bayonne.

**Judi 21 novembre, réunion féministe du NPA avec Pauline Salingue et Stéphanie Lamy, Toulouse (31).** À 18h, Mirail Université (salle à venir).

**Samedi 23 novembre, manifestation contre les violences sexistes et sexuelles.** À Paris, 14h, gare du Nord. À Toulouse, 14h, Saint-Cyprien.

**Lundi 25 novembre, Rencontres de la Brèche avec Yannick Bosc et Marc Bellissa autour de leur livre *Découvrir Saint-Just*, Paris 12<sup>e</sup>.** À 19h à la librairie la Brèche, 27, rue Taine.

**Mercredi 27 novembre, Rencontres de la Brèche avec Michaël Lowy autour de son livre *Étincelles écosocialistes*, Paris 12<sup>e</sup>.** À 19h à la librairie la Brèche, 27, rue Taine.

**Vendredi 29 novembre, réunion publique avec Philippe Poutou, Perpignan (66).** À 18h30, au Nautilus, 20, rue Jules-Verne, 66000 Perpignan.

**Lundi 2 décembre, Rencontres de la Brèche avec Solène Brun autour de son livre *La domination blanche*, Paris 12<sup>e</sup>.** À 19h à la librairie la Brèche, 27, rue Taine.

# USA Trump, un cabinet de dangereux fanatiques

Dans certains cas, les choix capricieux de Trump, qui n'ont fait l'objet d'aucun contrôle, risquent de conduire au chaos gouvernemental s'ils sont confirmés. Des humoristes et des journalistes ont qualifié le nouveau cabinet de « voiture de clowns de Trump ». Mais les clowns ne sont pas drôles, ils sont effrayants.

## Anti-vax à la Santé, climato-sceptique à l'Énergie...

Le plus scandaleux est peut-être que Trump a désigné le représentant Matt Gaetz pour le poste de procureur général. En 2020, Gaetz a été accusé de trafic sexuel d'enfants et de détournement de mineur pour avoir emmené une lycéenne de 17 ans au-delà des frontières d'un État afin d'avoir des relations sexuelles avec elle. Le ministère de la Justice et le comité d'éthique de la Chambre des représentantEs ont enquêté sur l'affaire, mais il n'a pas été mis en examen. Le choix de Trump pour le poste de secrétaire à l'énergie se porte sur Chris Wright, PDG de Liberty Energy, une entreprise de fracturation basée à Denver. Il soutiendra l'industrie des combustibles fossiles et s'opposera aux efforts de réduction des gaz à effet de serre. L'année dernière, Wright a déclaré : « Il n'y a pas de crise climatique, et nous ne sommes pas non plus en pleine transition énergétique ».

Trump a désigné Robert F. Kennedy Jr, un anti-vax, comme secrétaire à la santé et aux services sociaux, un ministère doté d'un budget de 1700 milliards de

dollars et exerçant une influence considérable sur les politiques de santé. Son choix a été largement critiqué par les médecins et les scientifiques spécialisés dans le domaine de la santé.

Brutalité envers les migrantEs et dans l'armée

Trump a fait campagne sur la question de l'immigration en disant qu'il fermerait la frontière et commencerait les déportations dès le premier jour, et pour y faire face, il a choisi le nationaliste blanc Steven Miller comme chef de la politique de sécurité intérieure et un policier au langage dur nommé Thomas Homan comme « tsar de la frontière ». Homan a été responsable de la politique de séparation des familles pendant le premier mandat de Trump. Ils traiteront les immigrantEs de manière brutale.

Pour ce qui est de la politique étrangère, Trump a choisi Pete Hegseth, vétéran d'Irak et d'Afghanistan, major de la Garde nationale et animateur de télévision sur la chaîne d'extrême droite Fox News en 2014, pour le poste de secrétaire à la Défense. Hegseth, qui n'a jamais dirigé une grande organisation, sera en charge des 3,4 millions d'employéEs du ministère de la Défense. Son choix a indigné des membres du Congrès et d'anciens officiers, en partie à cause de son soutien aux soldats accusés de crimes de guerre. Il estime



que l'armée est trop « woke » et s'oppose aux politiques de diversité, d'équité et d'inclusion qui, selon lui, ont affaibli les valeurs militaires. Il s'oppose également à ce que les femmes soient placées à des postes de combat. Hegseth a été accusé d'agression sexuelle lors d'une manifestation de femmes républicaines et, bien qu'il n'ait pas été mis en examen, il a payé la femme concernée. Hegseth a un tatouage, Deus Vult (la volonté de Dieu) et porte une croix de Jérusalem, deux symboles du mouvement nationaliste blanc. Tulsi Gabbard, choix de Trump pour le poste de directeur du renseignement national, a été qualifiée d'« agent russe » et de « traître » par un membre de la Chambre des représentants en raison de son soutien à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

## Musk et ses milliards, les PalestinienEs niés

Pour le poste d'ambassadeur des États-Unis en Israël, Trump a choisi le pasteur baptiste Mike Huckabee, ancien gouverneur de l'Arkansas. Huckabee soutient que l'État d'Israël a le droit de contrôler la Cisjordanie, un nom qu'il rejette, préférant les termes bibliques de Judée et Samarie. Il affirme que la Cisjordanie n'existe pas, qu'il n'y a pas d'occupation et que les PalestinienEs n'existent pas.

Enfin, Elon Musk, le magnat de la technologie et l'homme le plus riche du monde, qui a donné au moins 132 millions de dollars à la campagne de Trump, a été choisi avec l'entrepreneur pharmaceutique Vivek Ramaswamy pour diriger un nouveau ministère de l'efficacité gouvernementale. Musk a conclu des contrats avec le gouvernement pour un montant d'environ 1 000 milliards de dollars.

Les nominations ministérielles doivent en principe être confirmées par le Sénat américain, bien que Trump puisse tenter d'éviter cela en procédant à des « nominations d'urgence » lorsque le Sénat n'est pas en session. Les républicains désormais majoritaires au Sénat ne semblent pas avoir l'intégrité et le courage de lui tenir tête. Les clowns de Trump pourraient mettre en péril la bonne marche du gouvernement.

**Dan La Botz (traduction Henri Wilno)**

Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur

**L'Anticapitaliste.org**

## L'Anticapitaliste l'hebdou du NPA

**Rédaction :**  
redaction@npa2009.org

**Diffusion :**  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration :**  
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN :**  
2269-3696

**Commission paritaire :**  
0419 P 11508

**Société éditrice :**  
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage :**  
1800 exemplaires

**Directrice de publication :**  
Penelope Duggan

**Secrétaire de rédaction :**  
Fabienne Brifault

**Maquette :**  
Ambre Bragard

**Impression :**  
Rotographie, Montreuil-sous-Bois  
Tél. : 01 48 70 42 21  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

## AFRIQUE AUSTRALE

# Victoire de la gauche au Botswana

La victoire électorale de la gauche suscite des espoirs d'une rupture avec la politique inégalitaire qui prévaut depuis l'indépendance du pays.

Les élections au Botswana, pays d'Afrique australe de 2,6 millions d'habitants situés au-dessus de l'Afrique du Sud, ont eu lieu le 30 octobre. Fait inattendu, la victoire écrasante de l'opposition classée à gauche imposant une alternance inédite depuis l'indépendance du pays en 1966.

### Diamants pour quelques-uns

Plus qu'une défaite, c'est une déroute. L'Umbrella for Democratic Change (Coalition pour un changement démocratique) remporte 36 sièges et obtient la majorité absolue, et par là même son leader Duma Boko devient président de la République. Quant au Botswana Democratic Party, l'ancien parti au pouvoir, il ne compte plus que quatre députés. Le Botswana n'a pas failli à sa réputation de pays démocratique, Mokgweetsi Masisi, le président sortant, a reconnu sa défaite et a engagé une passation de pouvoir loyale. Pour le pays, il s'agit bien d'un événement historique qui ne s'explique pas seulement par l'usure du pouvoir.

La relative prospérité du Botswana tient à ses mines de diamants. Il est le second exportateur mondial de diamants qui représentent 90% des exportations de son économie. Masisi s'est contenté de gérer cette manne sans jamais amorcer une diversification économique, alors que la concurrence se fait rude avec la production de diamants de synthèse utilisés notamment dans l'industrie. Cette crise ne fait que renforcer un taux de chômage élevé, notamment parmi la jeunesse. À ce tableau peu reluisant s'ajoute la dérive autoritaire du pouvoir avec une élite dirigeante profondément divisée.

### Misère pour les autres

Le sondage réalisé par Afrobarometer mettait en relief qu'une large majorité des habitants considère l'entourage de la présidence comme corrompu et critique Masisi pour son népotisme et son mépris du parlement.

Le système électoral de scrutin majoritaire à un tour imposait à l'opposition traditionnellement divisée de s'unir. À partir de 2012 s'est créé l'UDC dont l'épine dorsale est le Botswana National Front, un parti se réclamant de la social-démocratie dont est issue Duma Boko, les gains électoraux réguliers consacrent la pérennité de cette unité. Les autres éléments décisifs sont les thèmes sociaux de la campagne de l'UDC se déclinant autour de l'emploi des jeunes et comme l'indique le média *The Voice Botswana* : « un régime national d'assurance maladie qui garantira à chacun l'accès à des soins de santé de qualité, pris en charge par le gouvernement et leur garantissant une vie et des moyens de subsistance décents ». Dans un pays où la prospérité bénéficie à une minorité une telle proposition fait mouche. Le Botswana compte près de 2500 millionnaires et est considéré comme un des pays le plus inégalitaire au monde. Le financement de cette mesure nécessitera un nouveau partage des richesses au détriment de l'élite fortunée du pays. L'UDC sera-t-il prêt à le faire ? Les mobilisations populaires seront un élément décisif pour imposer cette nouvelle politique sociale.

Paul Martial

### À lire sur le site



**Au Maroc, acharnement judiciaire et répression, contre les migrantEs,**  
par Hassan Aglal

## PALESTINE La politique génocidaire de l'État israélien contestée à Paris

Les ultras de Tel-Aviv ont commencé à parcourir la ville dès la veille du match en scandant des slogans racistes et faisant l'apologie du terrorisme du type : « Laissez les forces de l'ordre israéliennes gagner et baisser les Arabes » ou encore « Pourquoi les écoles sont fermées ? Car il n'y a plus d'enfants sur place ! ». Ils s'en sont également pris à un chauffeur de taxi qui a été lynché.

Ce déversement de haine a entraîné une réaction légitime de la population le soir du match. Mais c'est cette réaction qui a été commentée et condamnée par les médias et responsables politiques qui sont allés jusqu'à parler de pogrom ou à évoquer les heures les plus sombres de l'histoire. Pourtant, ce sont bien les supporters israéliens qui ont fait l'apologie du génocide à Gaza. Malgré les discours appelant à cesser la livraison d'armes utilisées à Gaza, malgré l'humiliation causée par l'interpellation de gendarmes français assurant la protection d'un lieu de culte chrétien à Jérusalem, Macron maintient son soutien indéfectible à l'État d'Israël. L'élection de Trump n'est pas près de changer cette situation. L'État israélien l'a bien saisi et va en profiter pour accentuer ses actions.

### Mobilisation contre le gala à Paris

Néanmoins, l'horreur du génocide provoque des réactions, malgré la répression et la propagande. Le mouvement en soutien à la Palestine s'est organisé en France contre le gala de l'association « Israel is forever » qui avait invité à Paris le ministre des Finances

Le 7 novembre dernier, le match l'Ajx d'Amsterdam face au club Tel-Aviv Maccabi a généré des violences dans la ville, notamment de la part des supporters israéliens bien que la majorité des médias aient rapporté le contraire.

### PROVOCATION



CHARMAG

israélien Bezalel Smotrich. Un rassemblement au Trocadéro a eu lieu le 7 novembre, puis une manifestation de 10 000 personnes le 13 novembre, le soir du gala, a permis de dénoncer la tenue de ce gala qui sert de plateforme de soutien idéologique et de financement au génocide. La pression populaire a fonctionné en partie : non seulement le gala ne se déroulait pas comme prévu au cœur de Paris, mais en plus Smotrich ne s'est pas déplacé.

### Un match de foot déserté... sauf par les soutiens d'Israël

La mobilisation contre le match de foot France-Israël a fait grand bruit. Le préfet de police, Laurent

Nunez, a organisé la sécurisation de l'événement main dans la main avec l'ambassade israélienne : le dispositif de maintien de l'ordre était disproportionné (4 000 policiers et gendarmes annoncés et des policiers israéliens). Cette collaboration avec Israël sur notre propre territoire participe à réprimer les expressions de solidarité avec la résistance du peuple palestinien. En assistant à cette rencontre, Macron et Barnier ont participé à délégitimer le droit international et envoyé un message de soutien clair à la politique génocidaire israélienne. Ce « deux poids-deux mesures » entre le soutien à Israël d'un côté et la suspension de la Russie aux

compétitions internationales depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022 a fait réagir : l'équipe de France n'a jamais connu si peu de spectateurs dans les tribunes du Stade de France.

### Poursuivre la mobilisation

Sur le plan international, un comité de l'ONU a mené une enquête sur les actes perpétrés à Gaza et indique que cela correspond « aux caractéristiques d'un génocide ». Il était temps, plus d'un an après le début de ce génocide, qu'une instance internationale reconnaisse cet état de fait. Maintenant, il va falloir que des sanctions soient prononcées et deviennent effectives : les mandats d'arrêt requis par le procureur de la CPI (Cour pénale internationale) semblent toujours en attente d'émission... Nous devons continuer à construire et renforcer la mobilisation partout où nous sommes, dans les collectifs locaux, et poursuivre les campagnes de BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions). Cela permet de maintenir la pression, y compris financière, sur l'État d'Israël, qui continue son escalade de violences à Gaza et en Cisjordanie, mais aussi au Liban. Le génocide, l'apartheid et la colonisation doivent cesser immédiatement ! Continuons à soutenir les droits légitimes des PalestinienNEs à l'auto-détermination, à la justice et à la liberté!

Néva Laprevisti

## GRÈCE Un meeting pour des perspectives à gauche

La nécessité de donner une réponse politique de gauche en prolongement aux luttes sociales commence à intégrer la dimension unitaire. L'effacement d'un Syriza « pasokisé », qui s'est traduit par son implosion, clarifie le paysage.

passé. Mais la situation actuelle est celle d'un abandon du NFP pour un repli partidair dans le cadre électoraliste des institutions, et face à cela, la volonté du NPA est de faire vivre des comités locaux NFP.

Diverses questions de la salle ont suivi, dénotant un intérêt dépassant le cadre des 5 organisations. De manière générale, tout le monde semblait fort heureux d'une rencontre ponctuée par un appel internationaliste à se battre. Succès de la participation avec 350 à 400 personnes. Tout le monde est reparti avec du tonus pour faire face aux échéances nombreuses, et avec l'idée qu'il faut travailler à créer un front à vocation unitaire et révolutionnaire.

### La colère sociale monte!

Tous ces derniers jours, des mobilisations importantes ont lieu : contre la répression de syndicalistes enseignantEs, le gouvernement a voulu interdire la grève enseignante, il s'est retrouvé avec une grève de la fonction publique ! Ça bouge bien sûr dans les facs, face au projet de réduire d'un tiers des départements de l'université publique. Mais aussi chez les collégienNEs et lycéenNEs,

contre le manque de profs et la fusion de classes. Les 2500 pompiers saisonniers se mobilisent pour que leurs contrats ne se réduisent pas aux mois d'été, vu la situation catastrophique des incendies et de leur prévention. Les habitantEs d'îles comme Ikaria, Samothrace refusent en masse l'imposition de centaines d'éoliennes. Le tout sur fond de répression, devenant orwellienne contre les pompiers, ou comme au Pirée où des collégienNEs ont été convoqués par la police car « soupçonnéEs de vouloir occuper leur établissement »!

Un résultat peut-être prometteur de l'ambiance : PAME, le très sectaire courant syndical du KKE (PC grec), a invité à une conférence des syndicats radicaux, comme celui des livreurEs...

Sans oublier bien sûr la mobilisation annuelle du 17 novembre commémorant le massacre de l'Université polytechnique par la junte des colonels, un temps fort de l'agenda social et donc politique sera la grève générale appelée le 20 novembre, à un moment où 2,5 millions de contribuables vivent sous le seuil de pauvreté.

A. Sartzekis, Athènes, le 17 novembre 2024



# UNE COALITION FÉMINISTE POUR UNE LOI-CADRE INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le 18 octobre 2024, une coalition de 45 associations, aujourd'hui 53, s'est regroupée autour d'une revendication ancienne du mouvement féministe : une loi globale couvrant tous les champs — comme celle votée en Espagne en 2004 — pour lutter

contre les violences sexistes et sexuelles subies en majorité par les femmes, les minoriséEs de genre et les enfants. Loin d'être « abattues » par les vents contraires masculinistes et d'extrême droite, elles situent leurs propositions

dans le prolongement de la vague MeToo et le renouveau générationnel féministe qui, depuis 2016, affirme sa volonté d'en découdre avec le fléau des violences patriarcales.

Dossier coordonné par la commission nationale d'intervention féministe

## Les féministes unies

Elles ont élaboré 139 propositions pour une véritable politique publique contre ces violences. Elles demandent 2,6 milliards d'euros par an, dont 332 millions spécifiquement contre les violences sexuelles.

### Une large coalition

La nouveauté est dans cette coalition large qui regroupe des associations très diverses. Certaines allient actions de « terrain » et luttes féministes, comme les Maisons des femmes, le Collectif féministe contre le viol, STOP Violences obstétricales et gynécologiques, Mémoires traumatiques, le Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, le mouvement du Nid, le Planning familial, d'autres sont plutôt issues du terrain politique, comme le Collectif

Droits des femmes, Grève féministe, Osez le féminisme, Zéro macho, Chiennes de garde ou encore des associations de « plaidoyer » comme la Fondation des Femmes, la Coordination française pour le Lobby européen des femmes. Il y a aussi des associations de défense des droits des enfants, des syndicats, CGT, FSU, Solidaires, des éluEs, des juristes, des avocates. Elles disent : « La loi que nous demandons vise à faire reculer toutes les formes de violences sexuelles : viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, système prostitutionnel, proxénétisme, traite des êtres humains, violences obstétricales et gynécologiques, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et violences sexuelles en ligne, que les auteurs et les victimes soient majeurEs ou

mineurEs, que ces violences aient lieu au sein ou en dehors du couple. »

### Quels sont les ressorts de cette initiative ?

Une proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes avait été portée par une partie du mouvement féministe dans les années 2000. Plusieurs avancées sont à mettre à leur actif comme l'augmentation du délai de prescription pour les viols et la reconnaissance du viol conjugal. Depuis, il y a eu le mouvement MeToo, le renouveau des mobilisations féministes au niveau international et dans la jeunesse, mouvement puissant de dénonciation des violences patriarcales. Ce mouvement a ouvert de nouveaux chemins et suscité beaucoup d'espoir.



CHARMAG

Les associations de la coalition féministe tirent aujourd'hui un bilan sombre. La situation n'a pas progressé, l'impunité prévaut avec un système judiciaire incapable d'apporter des réponses. Alors que les faits enregistrés pour violences sexuelles ont explosé (+ 282% entre 2017 et 2023), le nombre de condamnations reste extrêmement faible :

Les faits enregistrés pour violences sexuelles ont explosé : + 282% entre 2017 et 2023

94% des affaires de viol ont été classées sans suite en 2021. « Les viols perpétrés sur Gisèle Pelicot par des messieurs tout-le-monde, les révélations sur

l'Abbé Pierre, démontrent l'imprégnation profonde de la culture du viol. La quasi totalité des agresseurs sont des hommes (97,3%)... en 2024 nous en sommes là », constatent celles qui appellent à manifester le 23 novembre pour la Journée internationale contre les violences envers les femmes. Il y a urgence à se mobiliser !

## Quatre priorités issues du terrain mises en avant

Le contenu des 139 propositions se décline en 10 thématiques et 4 priorités : la prévention des violences à l'école, dans la famille, dans l'espace public et dans le travail ; l'accompagnement et le soutien des victimes ; la formation aux questions de violences sexistes et sexuelles de toutes et tous les professionnels ; une meilleure accessibilité du parcours judiciaire. La coalition féministe en appelle à une « véritable politique publique coordonnée sur l'ensemble des ministères : Égalité, Justice, Intérieur, Solidarité, Travail, Éducation, Santé, etc. » Pour mettre en œuvre cette politique, les féministes ont évalué un budget en rupture avec tout ce qui s'est fait jusqu' alors : 2,6 milliards d'euros, au lieu des 12,7 millions d'euros d'aujourd'hui qui représentent... 0,003% du budget de l'État ! On se souvient que lors de sa première élection, sous la poussée de « MeToo » Macron

avait proclamé les droits des femmes « grande cause nationale de son quinquennat ». La baudruche s'est vite dégonflée, et les associations féministes ont vite compris que les femmes allaient être au contraire « les grandes laissées-pour-compte » !

### Éducation et enfance

Pour faire reculer la culture du viol, la coalition féministe préconise une grande campagne d'information et d'éducation dans les lieux éducatifs et en direction des plus jeunes. Elle demande que soient effectives les 3 séances d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les établissements scolaires car elles sont quasi inexistantes à la fois par manque de moyens et parce que l'Éducation nationale a reculé souvent face aux pressions de la droite et de l'extrême droite. La lutte contre l'industrie pornocriminelle et pédocriminelle occupe une place importante à la mesure de son développement en ligne et des conséquences pour les

jeunes. Aussi, l'accent est mis sur la répression des contenus de violences sexuelles en ligne, sur l'interdiction d'accès des mineurEs aux contenus pornographiques, sur la suppression des vidéos de viol, d'inceste et de pédocriminalité en ligne. On retrouve encore des mesures phares pour la protection de l'enfance comme l'introduction dans la loi de l'infraction pénale de l'inceste et son imprescriptibilité. Actuellement, ces faits n'ont d'existence que comme une circonstance aggravante des agressions sexuelles et des viols. Une autre proposition importante pour la vie des femmes et des enfants : l'abandon de toute référence au prétendu « syndrome d'aliénation parentale » issu des stratégies des pères « virilistes » par rapport à la garde des enfants.

### Travail et Sécurité sociale

Plusieurs mesures sont proposées pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles

au travail qui sont d'autant plus nombreuses que les rapports de domination y sont exacerbés : des sanctions contre les employeurs qui n'ont pas mis en place les mesures de prévention et les procédures de signalement ; la prise en charge par les employeurs des frais des victimes ; la protection rigoureuse de leur emploi. Notons aussi pour l'amélioration de l'accompagnement des victimes, une prise en charge et des soins accessibles pour toutes avec un remboursement à 100% des soins psychologiques et psychotraumatiques et la création de centres de prise en charge d'urgence accessibles 24/24 h (comme en Belgique).

### Améliorer la prise en charge judiciaire

Enfin les dernières propositions concernent le système judiciaire et policier avec l'amélioration du dépôt de plainte, de la protection des victimes pendant la procédure et la mise en place de

moyens pour une justice réellement spécialisée. Citons-en quelques-unes :

- développement de brigades de police et de gendarmerie volontaires formées et spécialisées ; une formation aux VSS dès la formation initiale pour toutes les forces de l'ordre ; l'accès à l'aide juridictionnelle dès le dépôt de plainte pour la victime ;
- augmentation des ordonnances de protection et des places en hébergement

d'urgence ; interdiction des enquêtes sur le passé sexuel des victimes ;

- pallier le manque chronique de moyens dans la justice ; lutter contre les préjugés sexistes par la formation des juges et de tous les personnels ; politique de suivi et d'accompagnement des agresseurs pour lutter contre la récidive ; réaffirmation des cours d'assises comme cadre de référence pour le jugement des viols.

## Le chiffre

# 2,6 milliards/an

C'est ce que demande la coalition de 53 syndicats et associations féministes pour lutter contre les violences sexuelles : des moyens indispensables pour que les victimes obtiennent justice et reconstruction, alors que l'État n'y consacre actuellement que 0,003% de son budget...



Rassemblement à Jussieu le 12 novembre en soutien au peuple palestinien. NPA

## ÉTUDIANT·E·S Sorbonne Université en lutte pour soutenir la Palestine

Comme dans d'autres universités, la mobilisation contre la barbarie israélienne à Gaza et au Liban a repris à Sorbonne Université dès la rentrée. À l'initiative du comité Palestine Sorbonne Université, une motion a été rédigée pour être proposée au CA (conseil d'administration) en lien avec la mobilisation à Paris-1.

Cette motion dénonce bien sûr les crimes de guerre et la politique génocidaire d'Israël, mais elle vise aussi et surtout à dénoncer les partenariats de notre université avec plusieurs universités israéliennes ainsi que les accords avec plusieurs entreprises complices. En effet, Sorbonne Université a des accords avec des industries directement impliquées dans la vente d'armes à Israël : Safran Défense, Thales et Dassault aviation. Sous couvert de « découverte des métiers et l'insertion professionnelle », Safran est ainsi particulièrement actif pour faire sa publicité sur le campus de la faculté des sciences. Safran est impliqué directement dans la conception et la vente de drones qui bombardent actuellement le Proche-Orient. Loin d'être neutre, ce développement s'appuie sur les recherches universitaires menées par des labos d'intelligence artificielle, d'informatique et de robotique du campus. La mobilisation en cours vise donc à faire stopper ces coopérations et dénonce la « complicité » de l'université.

### Refus de la motion

Dans un premier temps, la présidence de l'université a carrément refusé que la motion soit examinée au CA d'octobre, prenant prétexte de l'avis du collège de déontologie (sous tutelle du ministère de l'ESR) du 22 juin 2024 qui refuse que soient remis en question les partenariats académiques ou industriels pour des raisons politiques, au motif de « neutralité » (la neutralité consistant ici à maintenir le statu quo et la loi du plus fort).

Mais la mobilisation n'a pas renoncé et lors du CA suivant, le 14 novembre, la motion a de nouveau été présentée, soutenue par le comité Palestine, les syndicats étudiants Solidaires, Poing levé, SUSIE (branche locale de l'Union étudiante) et des syndicats des personnels CGT, Sud et FSU. Une pétition signée par de nombreux collègues a été diffusée. Le jour du CA, plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées à Jussieu, et le campus Clignancourt a été bloqué.

### Une motion... mais pas de fin des partenariats

Cette mobilisation a imposé à la présidence de mettre ce point à l'ordre du jour du CA et a donné lieu à 1h30 de discussion. La présidence a refusé de soumettre au vote la motion mais a quand même dû tenir compte de la situation. Elle a proposé sa propre motion, reconnaissant que « la situation au Proche-Orient est une source de préoccupation et d'effroi pour l'ensemble de notre communauté... rappelant l'importance du respect du droit international, et la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et pérenne pour rétablir la paix dans la région ». Mais cette motion s'inscrit dans la droite ligne de la position de Macron qui renvoie dos à dos et à égalité les Palestiniens et l'État d'Israël. Les représentant·e·s élu·e·s se sont donc abstenus sur cette motion.

La lutte pour un véritable engagement en solidarité avec la Palestine et la lutte pour la fin des partenariats avec les industriels criminels va se poursuivre. La mobilisation doit se massifier et s'inscrire dans la durée. Il faut mettre fin à cette complicité.

**Antoine Boulangé**

# À Cholet, l'incendie ne s'éteint pas

11 jours que les salarié·e·s de Cholet viennent d'apprendre la fermeture de leur usine ! 11 jours qu'ils sont en révolte contre cet état de fait.

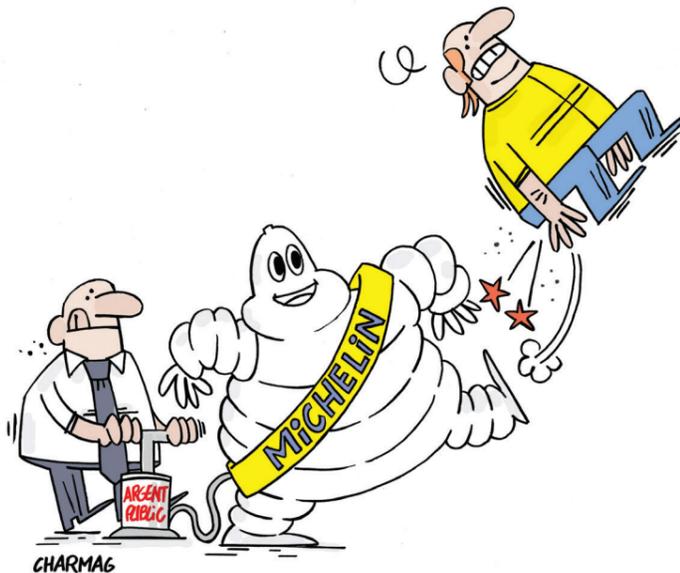
## LICENCIEMENTS

à faire vivre le mouvement et qu'on continue à en parler dans les médias.

Ils et elles sont en permanence autour du feu allumé et entretenu avec de vieux pneus depuis l'annonce de la fermeture, à l'entrée de l'usine qu'ils et elles occupent maintenant depuis l'annonce de la fermeture. Une partie des salarié·e·s est à l'extérieur, une autre partie à l'intérieur, fatigué·e·s de cette présence jour et nuit mais pas résigné·e·s, même si la mobilisation a du mal à perdurer.

### Éviter la division

Conscient·e·s de cette lassitude, ils et elles s'interrogent sur la manière de faire vivre le mouvement à l'interne, éviter la division et montrer à l'extérieur que le mouvement continue. Distribution de tracts sur le marché du samedi matin, intervention au prochain « Carrefour de l'orientation » en organisant un stand (Michelin a prévenu qu'il n'y participerait pas contrairement à ses habitudes)... Après un aller-retour à Clermont le 13 novembre, qui a marqué un temps fort (trois cars sont partis de Cholet) mais n'a pas changé la décision de Michelin, les divergences entre syndicats se sont accentuées. Pour l'instant il n'y a pas de véritable mot d'ordre de grève et, visiblement, il n'y en aura pas. Entre les partisans d'une reprise, tout en négociant les conditions de licenciement, et ceux qui veulent arrêter la production, ne voyant pas comment ils pourraient continuer à travailler dans ces conditions, le fossé se creuse. Ce qui transparaît malgré tout, c'est que les plus mobilisé·e·s veulent continuer



CHARMAG

### Clermont-Ferrand. Non à la fermeture d'Auchan Nord, toutes et tous mobilisé·e·s

Tout un quartier mobilisé pour empêcher la fermeture du magasin Auchan Nord dans le quartier de Croix-de-Neyrat. Belle mobilisation large et unitaire. Pour la petite histoire, ce magasin n'est pas qu'un lieu de commerce, mais c'est aussi un lieu central de vie : il permet aux personnes de tous âges et de toutes origines de se rencontrer. Il est important dans la vie sociale de nombreux habitant·e·s. Salarié·e·s comme client·e·s et habitant·e·s du quartier ont pris un coup de bambou sur la tête quand ils ont appris le 5 novembre la fermeture du magasin en mai 2025. C'est environ 200 personnes qui vont perdre leurs emplois sans compter les emplois autour. Mais quel meilleur remède que la riposte et la solidarité pour lutter contre la morosité ambiante ? Ce vendredi 15 novembre, un appel à la grève et à mobilisation a eu lieu. Pendant plus de deux heures, 400 manifestant·e·s, avec des salarié·e·s

en présence de la CGT, CFDT, CFTC, FO, SUD, UNEF, des membres de partis politiques, des élus (conseiller·e·s municipaux et député·e·s du NFP), des habitant·e·s du quartier et des client·e·s. Les caisses ont été bloquées et le magasin a fermé.

Les prises de parole ont dénoncé la politique de Mulliez qui se gave de subventions publiques, augmente ses profits sur le dos des salarié·e·s et des client·e·s et a peu investi dans ce magasin.

Des salarié·e·s de Michelin et de Vencorex, qui subissent des licenciements, des salarié·e·s d'autres entreprises, du CHU et des services publics qui subissent des suppressions de postes, étaient présent·e·s en solidarité. Des liens se sont créés, des échanges ont eu lieu pour pouvoir par la suite coordonner tou·te·s les employé·e·s des entreprises subissant des licenciements, afin de renforcer le rapport de forces et obtenir l'interdiction des licenciements.

**Correspondante**

## SOCIAL De l'air, ouvrez les prisons !

Encore une fois le record de la surpopulation pénale en France est battu ! Encore une fois, Dominique Simonnot, contrôleur des lieux de privation de liberté et Claire Hédon, défenseuse des droits, alertent sur les conditions désastreuses de la détention dans le pays...

Le nombre de détenus dans les prisons françaises au 1<sup>er</sup> octobre s'élevait à 79 631<sup>1</sup>, une hausse de 7,1% en un an ! Le nombre de « places opérationnelles » étant de 62 279, cela donne un taux d'incarcération de 127,9% en moyenne, avec des pointes à plus de 200%. Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, 3 810 détenu·e·s étaient contraints de dormir sur un matelas posé au sol, contre 2 361 un an plus tôt. Année après année, Dominique Simonnot signale dans ses rapports la détérioration des conditions de détention : « C'est catastrophique, les surveillants comme les détenus sont laissés à l'abandon ».

Claire Hédon<sup>2</sup>, quant à elle, dresse « un constat alarmant » : « surpopulation, refus de soins, fouilles intégrales abusives » et dénonce des « atteintes aux droits graves et répétées » subies par les détenus.

### 4 500...

Promis juré, par la voix du président en 2017, la macronie triomphante allait y mettre bon ordre : promesse étant faite de construire 15 000 places de prison à l'horizon 2027... Eh bien, encore raté : Didier Migaud, ministre de la Justice, vient d'admettre que ce ne serait pas plus de 4 500... Bien entendu, en bon

illusionniste politique, membre du gouvernement fantôme de Barnier, Migaud désigne les coupables : les élu·e·s, leurs administré·e·s, qui ne veulent pas de prison près de chez eux ! Osons le dire : ils ont raison ! Ni ici ni ailleurs, il ne faut pas construire de prisons !

### Libérez les prisonniers !

Mais, alors que faire des prisonniers ? Philippe Poutou, aux élections présidentielles de 2017, interrogé sur le sujet, avait indiqué la voie : il faut (en grande partie) vider les prisons. Aujourd'hui, il y a plus de 17 000 prisonniers surnuméraires, il faut les remettre en liberté ! C'est le sens de la réclamation, très largement partagée, des professionnel·e·s du secteur en faveur d'un mécanisme de régulation, afin que jamais, en aucun cas, le taux d'occupation de 100% ne soit dépassé ! Illusoire, de libérer 17 000 prisonniers ? Pourtant, l'État lui-même, lors de la crise du covid, a bien libéré plus de 12 000 personnes !

L'analyse de la surpopulation carcérale arrive toujours aux mêmes conclusions : c'est la politique pénale qui provoque l'engorgement ! Abus de la préventive (21 049, soit plus que le nombre total de la surpopulation carcérale), peines de plus en plus longues, gestion « politique », voire communicationnelle de

l'emprisonnement (gouverner « à l'émotion »). Et à chaque fois, ce sont les classes populaires qui trinquent !

### Et pierre par pierre...

La prison, c'est notre affaire ! Chacun sait que l'emprisonnement touche d'abord les plus pauvres<sup>3</sup>. Selon l'OIP, « une large proportion de personnes détenues est issue d'un milieu défavorisé et connaît une situation de grande précarité » et « les personnes sans domicile fixe et celles nées à l'étranger sont surreprésentées dans les prisons ». Alors, encore une fois, pourquoi, au nom de notre camp social, nos organisations, ne s'attaquent-elles pas à cette entreprise de mise au ban d'une part non négligeable de la société ?

### Anna Ralebolle

1 – <https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/statistiques-mensuelles-population-detenu-ecrouee-0>

2 – Communication aux pouvoirs publics, consultable depuis le jeudi 7 novembre 2024

3 – <https://oip.org/en-bref/qui-sont-les-personnes-incarcerees/>

### À lire sur le site



**Ahou Daryaei, « folle »... de droits et de liberté,** par J. C. Delavigne



**Gaza. Offrir nos larmes à ces enfants qui n'ont plus de parents pour les pleurer,** par Marie Schwab

# Culture

## HISTOIRE **Nous sommes venus en France. Voix de jeunes Algériens, 1945-1963, de Mathias Gardet**

Éditions Anamosa, 2024, 448 pages, 26 euros.

L'ouvrage de Mathias Gardet est à mi-chemin entre document d'archive et récit personnel. Il se compose d'éléments de la mémoire — notamment de dessins et d'extraits d'entretiens — de jeunes Algériens retenus dans un centre d'observation de la région parisienne, recueillis par l'institution elle-même au cours de ses démarches d'accueil et d'expertise, archivés méthodiquement par ses soins.

### Discours composite

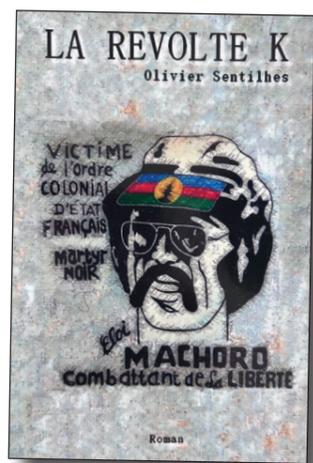
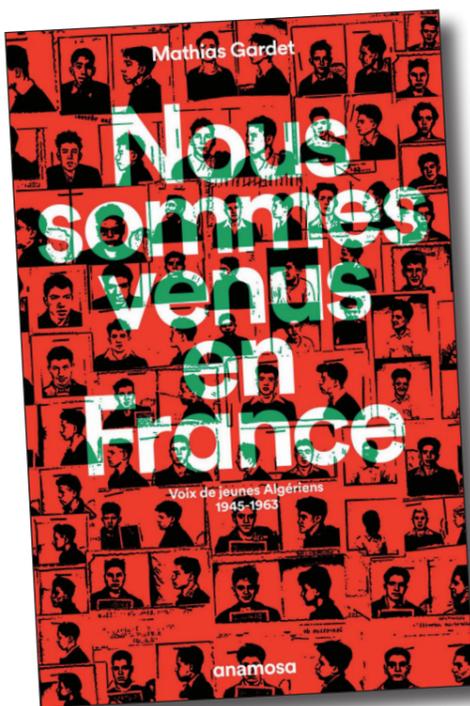
Ces bribes de témoignages sont restituées, chapitre après chapitre, par grands thèmes, et donnent lieu à la composition de discours à la première personne, d'une part d'unE jeune multiple et composite qui a/ont connu la rétention entre 1945 et 1963, d'autre part d'un avatar du chercheur lui-même...

### Une profonde humanité

Cela permet à l'auteur de rendre compte de façon très vivante de la destinée de ces jeunes, issus de l'immigration algérienne, confrontés au racisme endémique de la France coloniale qui les assigne à une position sociale aux confins de la délinquance, de comprendre leurs parcours et le ressenti qu'ils ont de leur confrontation à l'administration française au cours des dernières années de la colonisation de l'Algérie.

L'« Index biographique des jeunes Algériens » fourni en annexe, est lui-même un document de première importance, qui restitue l'humanité profonde de ces jeunes, retenus souvent sans avoir commis aucun délit. Le délit de vagabondage, qui n'existe plus depuis 1935, leur est pourtant appliqué — plusieurs sont condamnés au « rapatriement » bien que nombre d'entre eux soient de nationalité française!

Claude Moro



## ROMAN **La Révolte K, de Olivier Sentilhes**

Roman auto-édité, 10 euros.

aux kanak, dans une sorte de récupération de ce qui leur avait été volé depuis plus d'un siècle. Une période de mobilisation intense du peuple kanak pour ses droits et son indépendance.

### La révolte kanak

Le roman commence dans les années 1980, au début d'une séquence de révolte kanak et de nouvelles tueries de la part de l'État colonial français. Le personnage principal, c'est Jack, dont le père, autoritaire et violent, est le directeur du port de Nouméa, conservateur, un tantinet raciste et clairement du côté du pouvoir colonial. Jack est un jeune médecin dans un hôpital sur une des îles de

l'archipel. Depuis tout petit, ses meilleurs potes sont des kanak, il grandit et se solidarise de la lutte des indépendantistes kanak puis les rejoint dans leurs actions. En 1984, les élections territoriales sont boycottées par les kanak. Eloi Machoro, un des chefs indépendantistes, fracasse une des urnes. Il est assassiné deux mois plus tard par l'armée française, avec un de ses camarades de lutte... la lutte continue malgré la répression.

### Jusqu'aux accords de Matignon et Nouméa

Avec Jack, on suit ces quelques années de révolte du peuple kanak, jusque dans les années 1990 avec les accords de

Matignon, qui sont comme un aboutissement d'un rapport de forces favorable, amorçant une marche institutionnelle vers l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky.

Ce livre est paru en juillet 2023, dans une tout autre période, au moment où la République française révèle brutalement ses valeurs coloniales et racistes, où l'État français rompt délibérément avec ses engagements passés (accords de Matignon et de Nouméa). Ce livre constitue un total soutien aux luttes des kanak. C'est bienvenu. On peut le trouver en contactant la librairie Les 400 coups à Bordeaux.

Philippe Poutou

## Vie du NPA l'Anticapitaliste

### SOUSCRIPTION **Au revoir Paris, salut Montreuil!**

Depuis 1976, la LCR puis le NPA ont connu une double domiciliation dans la capitale. À Montreuil l'imprimerie Rotographie, la rédaction du journal et la direction nationale. Dans Paris, l'activité militante, la librairie, puis la IV<sup>e</sup> Internationale à partir du milieu des années 1990.

En l'occurrence, après l'impasse Guéménée (11<sup>e</sup> arrondissement) et la rue de Tunis (11<sup>e</sup> arrondissement), notre local parisien s'est établi en 2000 dans le 12<sup>e</sup> (rue Taine). Depuis quelques jours, ce local est vendu. Notre librairie (la Brèche) déménagera dans quelques mois, mais l'activité militante et la IV<sup>e</sup> Internationale ont déjà rejoint notre local de Montreuil. Financièrement et pratiquement, c'est une étape majeure dans notre projet de rassemblement de toutes nos activités dans un lieu unique. Désormais, le NPA-l'Anticapitaliste est à Montreuil!

### Grand projet utile

Cependant, le plus dur reste à faire, à savoir devenir propriétaire de ce local montreuillois en 2025, puis le rénover dans un délai raisonnable. En effet, si un gros travail militant de tri, de nettoyage et de rafraîchissement porte déjà ses fruits afin de vivre au quotidien, seule une acquisition et une rénovation effectuée par des professionnels permettront de réellement intégrer toutes nos activités. En effet, l'installation de notre librairie au rez-de-chaussée d'une rue piétonne demande de lourds et dispendieux travaux qui engagent des questions structurelles et réglementaires. De même pour l'installation d'un grand espace de vie militante et plusieurs salles de réunion au 1<sup>er</sup> étage. Utile au mouvement, la plus grande respecterait les normes ERP et pourrait accueillir



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

150-200 personnes. D'autres aspects de notre activité gagneraient à une véritable rénovation : studio d'enregistrement plus grand, rationalisation du stockage, de l'archivage et de la logistique. Enfin, tant pour des raisons écologiques qu'économiques, une rénovation énergétique serait la bienvenue!

### Nous comptons sur les dons

Voilà pourquoi le NPA a besoin de la solidarité financière de toutes celles et ceux qui partagent au moins quelque-unes de ses positions et qui reconnaissent l'utilité de son intervention dans le mouvement. Peu importe le montant de votre don. Il permettra la réalisation d'un projet d'infrastructure politique et militante de long terme, assurant ainsi la pérennité de notre courant et de son orientation. Une orientation de front unique, pour l'unité de notre camp social, dans la perspective révolutionnaire d'un socialisme démocratique et écologique.

Commission souscription

**Lorient Le féminisme au cœur de la transformation sociale.** Le vendredi 8 novembre, le comité du Pays de Lorient du NPA-l'Anticapitaliste avait invité notre camarade Aurore Koechlin pour débattre de l'état des luttes féministes en s'appuyant sur son expérience militante et les thèses contenues dans son livre *La Révolution féministe*. Il s'agissait d'inscrire cette première initiative publique organisée par notre jeune comité dans la perspective de la préparation de la mobilisation contre les violences faites aux femmes de ce 25 novembre; mobilisation dans laquelle notre comité est impliqué. Mais aussi d'élargir le propos à une discussion autour de la question: «Quelle stratégie pour le mouvement féministe?». Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel. Et après un exposé de notre camarade montrant, en partant de l'actualité récente — procès Mazan, gouvernement réactionnaire, mobilisations féministes — comment la vague actuelle du féminisme prend place dans une remise en

cause de l'inégalité des rapports de production et de reproduction sous le capitalisme, un débat a pu s'engager avec la salle. De nombreux sujets ont été abordés: à propos des espaces safe non mixtes, des violences sexistes et sexuelles notamment dans le sport avec quelques exemples locaux (football et voile); comment les hommes peuvent aider à lutter contre le patriarcat; ou encore sur la dimension internationaliste nécessaire du féminisme. Les oppressions subies par les femmes et les minorités de genre doivent servir de base pour reconsidérer toute l'organisation sociale, et cette compréhension que le féminisme ne peut être que révolutionnaire, c'est-à-dire anticapitaliste, antiraciste et décolonial, antifasciste a été au cœur de la discussion. Au final, une bonne ambiance, plusieurs livres vendus, plusieurs contacts et donc une initiative réussie qui en appelle d'autres pour continuer à construire le NPA dans le Morbihan.

Correspondant

### Librairie La Brèche

Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► la librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12<sup>e</sup>, M° Daumesnil

★ **la-breche.com**

01 49 28 52 44  
contact@la-breche.com

# FÉMINISME « Nous ne résoudrons pas le problème de la violence en changeant simplement les lois »

*L'Espagne est souvent considérée comme un modèle en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Et c'est un fait que les moyens qui y sont consacrés sont beaucoup plus importants qu'en France (5 euros par habitantE, contre 16 euros par habitantE dans l'État espagnol). Entretien avec Maria de Anticapitalistas.*

**Quel a été l'impact de la loi sur les « mesures de protection globale contre la violence domestique » adoptée en 2004 ?**

La loi a constitué une étape fondamentale dans la reconnaissance de l'existence de la violence structurelle que les femmes subissent en tant que femmes, comme manifestation des relations de pouvoir historiquement inégales entre femmes et hommes. Son application a été réduite aux cas où la violence est perpétrée par un partenaire ou un ex-partenaire, bien que la violence masculine s'exprime dans de nombreux domaines. Cette limitation a été critiquée par le mouvement féministe et, près de 20 ans plus tard, la nécessité d'une loi pour lutter contre la violence sexuelle est devenue évidente, donnant raison à cette critique.

L'application du code pénal comme mesure principale est l'échec de la prévention de la violence. C'est la dernière réponse de l'État, ça ne devrait pas être la première ou la principale. Ce n'est pas parce que nous alourdissons les peines que la violence diminuera. C'est en se concentrant sur la violence structurelle et symbolique, plutôt qu'en s'efforçant de déterminer les sanctions à appliquer en cas de violence directe, que l'on parviendra à réduire la violence et à construire des sociétés libérées de l'oppression.

Les mesures répressives ont réussi à modifier le sens commun à propos de la reconnaissance de la violence qui était auparavant légale, comme punir sa femme d'une gifle si elle ne prépare pas le dîner ou la frapper parce qu'elle vous a trompé. Ces actions entraînent désormais une sanction pénale. Elles ont également permis de ne pas réduire la violence à sa forme physique, et d'inclure la violence verbale et psychologique, qui génère des séquelles au même titre.

Cependant l'application d'une machinerie répressive bien huilée, sans autres réponses, a aussi eu des effets pervers, comme le climat de victimisation dans lequel les hommes évoluent aujourd'hui. Dans l'imaginaire actuel, une femme a le pouvoir de ruiner la vie d'un homme simplement en portant plainte, alors que sa protection devant les tribunaux et ce pouvoir ne sont pas si automatiques. L'insistance sur les fausses plaintes, le fait que les hommes prétendent être criminalisés et le continu « Pas tous les hommes » montrent à quel point nous n'avons pas réussi à inverser le récit selon lequel la violence est un problème individuel et non un problème social.

Pour beaucoup, ce changement de sens commun a été vécu comme quelque chose d'imposé, plutôt que comme une avancée logique dans le cadre des droits et de la justice sociale.

**Le nombre de féminicides a-t-il été réduit de manière significative ?**



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

**Nous n'avons pas réussi à inverser le récit selon lequel la violence est un problème individuel et non un problème social**

En consultant les données de l'Institut national des statistiques ([www.ine.es](http://www.ine.es)) sur le nombre de femmes assassinées par leur partenaire ou ex-partenaire entre 1999 et 2023, on peut affirmer qu'il n'y a pas eu de réduction significative des féminicides.

En 1999, il y a eu 54 féminicides et l'année dernière 58. Les années où le nombre de victimes a été le plus faible (49) ont été 2016, 2017, 2021 et 2022, et l'année où il a été le plus élevé (76) a été 2008.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de féminicides a diminué par rapport à la décennie précédente, n'atteignant pas les 60 victimes, un chiffre souvent dépassé auparavant. Nous sommes loin de pouvoir affirmer que cette réduction est significative, néanmoins la tendance est à la réduction.

**En France, nous avons un débat sur l'introduction de la notion de consentement dans la définition juridique du viol. Un peu comme le fait la loi du 25 août 2022 « Solo sí es sí » ? Qu'a-t-elle permis ?**

Il est trop tôt pour savoir ce que la loi a permis. Elle donne naissance à un cadre législatif très similaire à celui que nous avons déjà. Le bruit médiatique n'a pas été exactement positif, et cela aura de nombreux effets indésirables (par exemple, l'annonce de la libération des violeurs par la réduction des peines dans la loi a renforcé le populisme punitif). Et le « cas Errejon », survenu il y a quelques semaines, met la touche finale de manière négative au dossier.

La campagne du « Solo sí es sí » (« Seul un oui est un oui ») répond aux critiques d'un mouvement féministe qui a mis en évidence un système judiciaire très sexiste et patriarcal. L'une des principales revendications du mouvement était d'éliminer la distinction entre « abus » et « agression », d'élargir le concept d'agression sexuelle en mettant l'accent sur notre liberté sexuelle de décider des

relations que nous entretenons, des pratiques auxquelles nous nous livrons, des limites que nous nous fixons, d'être un sujet et pas seulement un objet de désir et de plaisir.

Mais cette loi n'a pas été conçue par l'ensemble des collectifs féministes, et c'est une erreur que son élaboration se soit limitée à un dialogue entre le féminisme institutionnel et un pouvoir judiciaire obsolète et patriarcal, sans que le mouvement féministe et civil autonome puisse jouer un rôle spécifique. Ainsi, tout en étant une loi qui fait écho aux demandes du mouvement, elle en incorpore aussi la tendance punitive, se concentrant sur la judiciarisation et donnant une voix particulière aux approches les plus abolitionnistes. L'abolitionnisme, la criminalisation et la judiciarisation tendent à aller de pair. En outre, l'engagement en faveur d'une nouvelle formulation féministe de la justice a été absent du débat.

Il s'agit d'une loi conçue « contre les agressions sexuelles », et non d'une loi « pour les libertés sexuelles », malgré son nom. Elle constitue néanmoins un grand pas en avant : elle met l'accent sur les droits des victimes, plutôt que de se concentrer sur les agresseurs, et n'exige pas le dépôt d'une plainte pénale pour accéder aux recours, ce qui s'est produit dans la loi sur la violence fondée sur le genre. C'est un pas en avant même si cela génère un débat sur le consentement et sur ce qui a été appelé le passage d'une « culture de la violence » à une « culture du consentement ».

**Le fait de mettre au centre l'expression claire et manifeste du consentement affirmatif place-t-il les victimes au centre ?**

Le passage d'une démonstration de violence à une démonstration de consentement n'est pas nécessairement plus simple ou plus libérateur pour la victime ; il faut encore changer les idées qui justifient les agressions et exonèrent les agresseurs de toute responsabilité. Comment aborder le fait que de nombreuses femmes subissent ces agressions sexuelles dans le cadre familial et amical ? Le démantèlement de ce que nous appelons la « culture du viol » reste une tâche à accomplir.

Le consentement en tant que tel est un concept problématique et ambigu : quels sont les comportements et pratiques reconnus comme des manifestations de consentement ? Selon quels codes culturels devrions-nous comprendre le consentement non verbal ? La logique de la démonstration affirmative implique que tout rapport sexuel est potentiellement une agression sexuelle dont il faut se protéger. Elle implique une vision de la sexualité pleine de peurs et de dangers, dans laquelle les femmes sont des victimes potentielles et non des sujets ayant le droit de jouir de leur corps et de leur sexualité. Cela est dû au fait que l'accent est mis sur la punition et implique de réglementer et de criminaliser. Supposer que sans manifestation de consentement — « sans oui, il y a agression sexuelle » — place de nombreuses relations sexuelles régies par d'autres logiques dans des zones potentiellement punissables.

L'engagement en faveur d'une culture du consentement rend souhaitable la réglementation et la normativisation du processus sexuel, ce qui affecte le processus même de développement, de découverte, d'expérimentation et la capacité à fixer ses propres limites. Je ne suis pas contre le consentement, mais je suis contre une réglementation punitive du consentement. Le consentement unilatéral de la part des femmes fait de nous des sujets réticents. On tient pour acquis que c'est nous qui devons consentir, que nous ne sommes pas attirées par le sexe, que nous ne désirons pas, que nous ne touchons pas, que nous ne prenons pas du plaisir. C'est l'idée qu'« ils ont toujours envie », ou que nous n'aimons pas. Il s'agit plus d'avoir envie d'avoir des relations sexuelles ou non, que d'être consentante. C'est pourquoi je pense qu'il est préférable de parler de liberté sexuelle plutôt que de consentement.

**Au-delà des aspects juridiques, comment la société progresse-t-elle en matière de violence de genre ?**

Après quelques années dans le feu des mobilisations de grève, où il semblait que le féminisme était hégémonique et que des progrès avaient été accomplis, nous assistons aujourd'hui avec horreur à la contre-réaction machiste. Il semble que le fossé entre les sexes soit évident et que les hommes aient été laissés de côté. Je reprends les mots de Bell Hooks, qui affirme qu'« il n'y a jamais eu de demande collective et déterminée pour que les garçons et les hommes rejoignent le mouvement féministe afin de se libérer du patriarcat », et je pense que c'est l'une des tâches qui nous attend.

Nous avons parcouru un long chemin et nous savons que les changements législatifs sont importants, même s'ils ont leurs limites. Nous ne résoudrons pas le problème de la violence en changeant simplement les lois. Nous avons besoin de changements réels et profonds dans les structures sociales. Si la violence masculine, comme nous le savons, est structurelle, tant que nous n'aurons pas brisé le patriarcat et vécu dans des sociétés non patriarcales, la violence directe dont nous souffrons ne cessera pas.

**Entretien réalisé par la rédaction**

**Suis-nous**

[linktr.ee/lanticapitaliste](https://linktr.ee/lanticapitaliste)

[lanticapitaliste.org](http://lanticapitaliste.org)  
[NPALanticapitaliste](https://www.youtube.com/NPALanticapitaliste)  
[lanticapitaliste](https://www.instagram.com/lanticapitaliste)  
[Lanticapitalis1](https://twitter.com/Lanticapitalis1)  
[anticapitaliste.presse](https://www.facebook.com/anticapitaliste.presse)  
[lanticapitaliste](https://www.telegram.me/lanticapitaliste)



**Retrouve-nous**

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

**Découvre notre presse**

Profite de notre promotion d'essai :

**12 € = 3 mois d'hebdo**

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**Et chaque mois, l'Anticapitaliste la revue**

Le n°160 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste**,  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.



**Abonne-toi**



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

**Contacte-nous**

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : [redaction@npa2009.org](mailto:redaction@npa2009.org)



**Dis-nous**

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org)

**L'image de la semaine**

